



# **CHAMPIONNAT R1 feeder +55 ans**



*Epreuve devant respecter le*

*règlement sportif de la Commission Eau Douce de la FFPS*



# ***SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE***

## **MOTS D'ACCUEIL**

Amis pêcheurs,

L'Association Sportive de Pêche au Coup « les copains d'abord » nous fait l'amitié de nous accueillir sur leur étang de l'Île Chartreux pour ce championnat et nous l'en remercions vivement. Sur ce site privé, beaucoup connaissent le carpodrome de la Volma géré par la même association mais l'étang adjacent reste à découvrir. Depuis quelques années, l'ASPC procède à des aménagements visant à fixer les poissons sur la partie autorisée à la pêche, les poissons avaient, par le passé, la fâcheuse tendance de se réfugier dans la réserve dès l'apparition d'un danger. Pour l'entraînement, l'ASPC propose des cartes à la journée au prix de 12€, pour les modalités et l'accès au site, contacter le responsable Jean-Michel Druenes au 06 09 15 25 43. Une ligne d'eau partage l'étang en deux parties dans le sens de sa largeur laissant des distances de pêche de 40m au moins large et de 50m au plus large. La ligne d'eau est tendue uniquement en surface sans câble intermédiaire et ne gêne en aucun cas le combat d'un poisson. Le Team Gardon Crémolan 38 propose des formules repas et une buvette pendant les trois jours de compétition.

Bonne compétition à tous, Pascal RIONDET secrétaire du Team Gardon Crémolan 38.

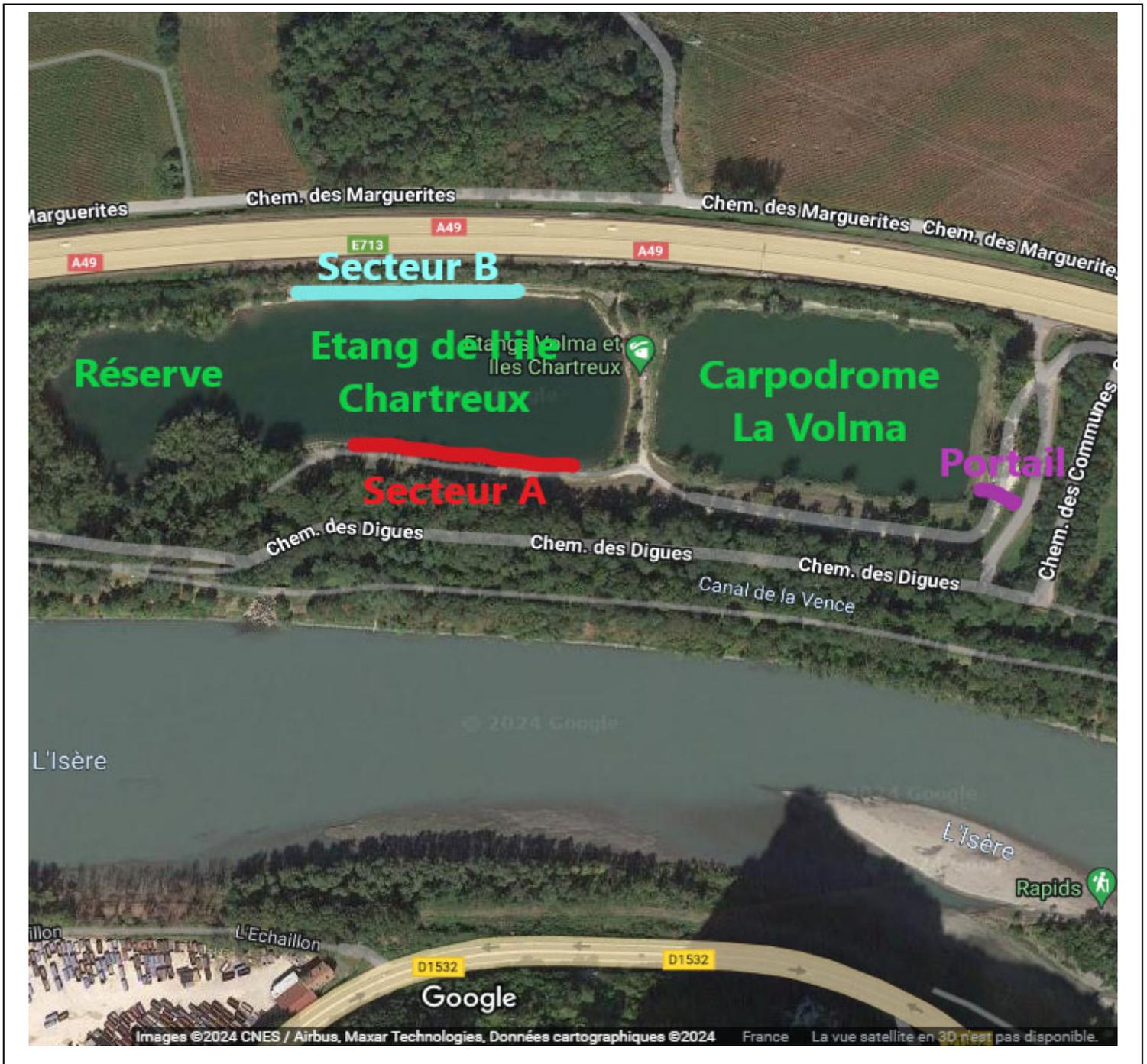
# Infos SITE et SECTEURS

<b>Poissons dominants</b>	Chats, Carassins, Carpes, Tanches, Brèmes
---------------------------	---

	Accès	Points GPS	Chariot
<b>Secteur A</b>	Véhicules derrière les postes de pêche		NON
<b>Secteur B</b>	Véhicules en bout de digue de séparation avec le carpodrome, prévoir éventuellement le chariot pour les quelques dizaines de mètre restants.		OUI

<b>Anguille</b>	interdite
<b>Brochet</b>	60 cm
<b>Sandre</b>	50 cm
<b>Traite</b>	25 cm

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
<b>Secteur A</b>	5 à 8m	Nul
<b>Secteur B</b>	5 à 8m	Nul



## LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	4,60m	
Amorce	12 litres	
Esches totales	2,5 litres	
Fouillis	0,5 litre	Dont ¼ vers de vase max
Vers de vase	Compris avec le fouillis	
Vers de terre	0,5 litre	Entiers et non coupés

## HORAIRES

	Vendredi	Samedi	Dimanche
Rendez-vous	8h30	8h30	
Tirage au sort	9h00	9h00	
Entrée dans les box	9h30	9h30	8h30
Début des contrôles (*)	10h45	10h45	9h45
Amorçage	11h50	11h50	10h50
Début de la manche	12h00	12h00	11h00
5 minutes	16h55	16h55	15h55
Fin de la manche	17h00	17h00	16h00
Palmarès			17h30
Marée basse			
Marée haute			

(\*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

## Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Vendredi	X	Un bénévole vous ouvrira le portail.	45.303709, 5.605169
Samedi	X	Idem	Idem
Dimanche	X	Idem	Idem
Palmarès	X		Idem

## Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	Patrick Aujon	0619604876	paujon@ffpsed.fr
Forfait	Patrick Aujon	0619604876	paujon@ffpsed.fr
Inscriptions	Patrick Aujon	0619604876	paujon@ffpsed.fr
Team Gardon Crémolan 38	Franck Grison	0618918645	

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

## Règlement particulier

Etang privé, possibilité de cartes journalières pour d'éventuels entraînements dans le respect du règlement du site (voir tél. responsable dans les mots d'accueil), pas de supplément pour le championnat en plus de la cotisation de 7€.

Tout carnassier inférieur à la taille légale doit être remis immédiatement à l'eau.

En cas de prise d'esturgeon, celui-ci doit être conservé dans un sac de pesée (sac de conservation).

## Restauration et hébergements

Sur place, buvette et petite restauration (sandwichs et formules) sur les trois jours.

Nombreux hébergements et restaurant à proximité des parcours. Quelques exemples :

- Hôtel Amys Voreppe à 3km ; 2 chemin des Mariniers, 38340 Voreppe.
- Ibis budget Grenoble Voreppe à 3km ; Parc D'Activité De L'Ile Gabourg, chemin des Mariniers, 38340 Voreppe.
- Première Classe Grenoble Nord Moirans à 6km ; 146 Rue Des Etangs, 38430 Moirans.
- Campanile Grenoble Nord - Moirans-Voreppe à 6km ; 187 Rue Des Etangs, 38430 Moirans.